



Santé en Rhône-Alpes : le numérique au service de tous

L'Agence régionale de santé Rhône-Alpes candidate
à l'appel à projet « Territoire de soins numérique »

Appel à projet TSN

L'appel à projets national « Territoire de soins numérique » est lancé par les ministères des affaires sociales, du redressement productif, des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, et par le commissariat général à l'investissement.

Il vise à favoriser l'émergence de territoires d'excellence pilotes en matière d'usage du numérique, pour améliorer le système de soins.

Il permettra d'expérimenter les services et technologies les plus innovants pour garantir, sur un territoire, une coordination optimale de tous les acteurs de santé.

L'ARS Rhône-Alpes souhaite créer un territoire d'excellence, pilote dans le domaine du numérique, au service de tous les usagers et des acteurs de santé dans un seul but : mieux accompagner la personne tout au long de son parcours pour lui garantir une meilleure qualité d'accompagnement et de prise en charge.

C'est l'enjeu du projet PASCALINE¹, porté par l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes.

Evaluer, coordonner, échanger, informer, prévenir, orienter...

Il s'agit d'une partie des objectifs de ce projet qui prend appui sur le développement de nouvelles technologies et sur des innovations numériques.

En clair, un investissement d'avenir pour la santé de la population.

Par ailleurs, au travers de PASCALINE, c'est toute une région qui se mobilise : industriels, institutionnels, professionnels de la santé et du médico-social, ainsi que les usagers.

¹ PASCALINE : Parcours de Santé Coordonné et Accès à L'Innovation Numérique



Le choix d'un territoire pour un projet facilement transposable

→ Chiffres-clés

- 235 000 habitants
- 27 communes
- 1300 professionnels de santé libéraux
- 44 établissements de santé
- 49 établissements médico-sociaux, soit plus de 2300 places pour personnes âgées et handicapées.
- 82 pharmacies

235 000 habitants qui bénéficieront de ce programme

Le territoire d'action s'étend sur **27 communes**, de l'Est de Lyon (Rhône) à Bourgoin-Jallieu (Isère). Il couvre des zones urbaines, périphériques et rurales, certaines étant bien dotées en professionnels de santé et du médico-social et d'autres, situées en zones fragiles, où la désertification médicale est plus marquée.

Des milliers de professionnels directement concernés

Ce sont des acteurs de la santé et du médico-social qui exercent en soins à domicile, en médecine de ville (cabinet, maison ou pôle de santé), en établissement d'hébergement pour personnes âgées ou handicapées, en hôpital de proximité et au centre hospitalier universitaire de Lyon, disposant d'un plateau technique d'excellence reconnu.

Un projet pensé pour d'autres régions françaises et européennes

Compte tenu de la diversité des caractéristiques du territoire, le projet PASCALINE sera facilement **exportable** vers d'autres régions. C'est aussi en cela qu'il s'agit d'un investissement d'avenir.



Rhône-Alpes, pionnière en matière de e-santé avec des dispositifs innovants

→ A retenir

Via Trajectoire,
logiciel d'orientation
pour les patients

+

**Dossier médical
informatisé régional**

+

**Un bouquet de services
innovants pour
le maintien à domicile**

+

**Un laboratoire,
pépinière
de projets innovants**

L'ARS Rhône-Alpes s'appuie sur des points forts, uniques en France.

Le logiciel Via Trajectoire

Pour orienter les patients depuis l'hôpital vers des soins de suite et de réadaptation jusqu'à leur retour à domicile. Ce logiciel, conçu et développé en Rhône-Alpes en 2004 est aujourd'hui utilisé par **22 régions françaises**. Il est en cours d'élargissement vers les domaines du handicap et du grand âge.

Le dossier médical régional informatisé

2 rhônalpins sur 3 sont aujourd'hui identifiés sur la plateforme régionale e-santé, et la moitié d'entre eux dispose d'un dossier fourni.

12 millions de documents sont aujourd'hui dématérialisés.

Un service d'échanges sécurisé entre professionnels

Pour **faciliter la communication entre la médecine de ville et l'hôpital**, un dispositif de partage d'information simplifie le travail des professionnels (partage de données médicales du patient) qui garantit une bonne réactivité et une continuité des soins. 39 000 documents ont été consultés en mars 2014.

Un bouquet de services innovants en Isère pour 2015

Porté par le conseil général de l'Isère, **Autonom@dom** fournira aux personnes souffrant de dépendance ou de maladie chronique un **bouquet de services** de téléassistance et de prévention : informations et conseils 24/24h, détecteur de chute, tablette facilitant les liens à la fois entre professionnels et usagers...

1 million d'euros dédiés à un laboratoire d'innovation

Le projet PASCALINE prévoit également la **mise en place et l'animation d'une pépinière de projets innovants** qui aura pour mission de recueillir les initiatives prometteuses à développer, de les accompagner et les évaluer.



Des professionnels qui collaborent déjà sur le terrain pour le bénéfice des usagers

→ A savoir

Sur ce territoire

2

filières
géronologiques

2

maisons et pôles de santé
pluriprofessionnels

14

réseaux de santé

Pour faciliter le parcours de santé des usagers et garantir la continuité des soins et des accompagnements, les professionnels rhônalpins sont d'ores et déjà lancés dans une dynamique de déclouisonnement sur le terrain. PASCALINE va ainsi concerner :

2 des 27 filières gérontologiques de Rhône-Alpes

La région est maillée par **27 filières** qui organisent des coopérations entre les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux pour un accompagnement et un suivi cohérents des personnes âgées : favoriser leur maintien à domicile, organiser les aides nécessaires, éviter les examens redondants...

Ce **dispositif pérenne** permet d'inclure la dimension médico-sociale et de répondre aux situations complexes d'accompagnement.

14 réseaux de santé qui facilitent le suivi du patient

Ces réseaux rassemblent une **équipe pluridisciplinaire** de professionnels de santé (médecin, infirmière, secrétaire et spécialiste) et comportent une thématique spécifique (ex. : personnes âgées, diabète). Il permet aux soignants de dresser **des plans personnalisés de santé** en tenant compte de la situation personnelle du patient afin de faciliter son suivi sanitaire, médico-social et social.



Une centaine d'acteurs mobilisés : c'est toute une région qui se met en marche

→ Le budget

Un projet global à

25,5 M€

- **59 %** pour les industriels ou prestataires externes ;
- **14 %** pour la rémunération des professionnels pour le temps passé à la construction du projet ;
- **25 %** pour les acteurs internes du projet pour leur expertise ou les actions de pilotage.

PASCALINE rassemble une centaine d'acteurs : professionnels en santé, élus, industriels, usagers prêts à s'investir dans sa mise en œuvre.

- **50 lettres de soutien** d'institutionnels, acteurs de terrain et représentants d'usagers ;
- **67 lettres de manifestation d'intérêt** d'industriels mobilisés ;
- Le **soutien actif** des médecins libéraux, pivots des parcours de santé ;
- Le **pilotage de 12 sous-projets** par certains acteurs :
 - *L'union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux pour 3 sous-projets,*
 - *Le collectif Inter-associatif sur la santé (CISS) Rhône-Alpes usagers,*
 - *Les conseils généraux du Rhône et de l'Isère,*
 - *Le cluster i-Care,*
 - *La plateforme systèmes d'information santé Rhône-Alpes (SISRA),*
 - *L'ARS Rhône-Alpes, qui pilote l'ensemble du programme et 5 des 12 projets.*
- Des **universités et des acteurs de la recherche** seront associés pour l'évaluation du programme.